



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

RÉUNION TÉLÉSERVICE APPAREILLAGE / VPH

SOMMAIRE

01

CONTEXTE ET OBJECTIF DU PROJET

02

ORGANISATION

03

COMMANDE CARTE

04

CONNEXION A AMELI PRO

05

PRÉSENTATION TÉLÉSERVICE

06

QUESTIONS

01

CONTEXTE ET OBJECTIF DU PROJET

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

- En 2024, échanges avec les professionnels de l'appareillage pour la mise en place d'un téléservice disponible sur amelipro pour le traitement des DAP suivantes
 - **Titre II - Orthèses et Prothèses externes (GAO) : les prothèses oculaires et faciales (chapitre 5), les podo-orthèses (chapitre 6), les orthoprothèses (chapitre 7).**
 - **Appareil atypique (R-165-25)**
- La publication de la nouvelle nomenclature sur les fauteuils roulants et particulièrement l'arrêté modificatif prévoyant la transmission dématérialisée des DAP et PJ a conduit l'assurance maladie à faire le choix d'inclure simultanément les DAP VPH dans ce télé service.
- Le téléservice permet l'optimisation de la gestion des demandes d'accord préalables tant pour les fournisseurs que l'assurance maladie. Il permet la sécurisation de la transmission des pièces, d'accélérer les délais et d'améliorer le suivi des avis rendus.

02

ORGANISATION

ORGANISATION

- Etape 1 : Lancement phase de test du téléservice pour les assurés relevant de 3 CPAM
 - À partir du 1^{er} décembre : Lille-Douai (595) et Clermont-Ferrand (631)
 - A partir du 1^{er} janvier : Bordeaux (331)

	DAP appareillage	DAP VPH
Assurés relevant des CPAM identifiées	Télé-service DAP amelipro	Télé-service DAP amelipro
Pour tous les autres assurés (hors gestion MSA)	Pratique habituelle	Système BlueFiles

- Pour les assurés relevant des services de la MSA, les modalités de transmission des DAP restent inchangées
- Identification des fournisseurs relevant de ces zones (via CPAM et organisations professionnelles)
- Prioriser pour eux le relai de cette présentation et si nécessaire création de l'espace amelipro et l'équipement en carte CPx (et lecteur)

ORGANISATION

- **Etape 2 – objectif fin T1 2026 (à confirmer)** : Généralisation du téléservice France entière
- Après la gestion des professionnels relevant de la phase de test, relai de la présentation auprès de l'ensemble des fournisseurs pour la création de l'espace amelipro et l'équipement en carte CPx (et lecteur)

ORGANISATION – SYSTÈME BLUE FILE

- BlueFiles - <https://bluefiles.com/fr/> est une solution "tout en un" d'envoi de mail et/ou pièce jointe avec chiffrement de bout en bout qui ne nécessite aucune opération technique complexe
- Accès à l'interface avec une simple création de compte (login/mot de passe ou SSO)
- Le destinataire bénéficie de la licence de l'émetteur pour répondre de manière totalement sécurisée sans rien avoir à gérer.
- La réception est authentifiée
- L'émetteur a accès au tableau de bord des envois réalisés

ORGANISATION – RAPPEL SCOR & CARTE VITALE

La nomenclature VPH prévoit qu'un contrôle de cohérence entre les documents est réalisé par l'assurance maladie pour le déclenchement du remboursement.

⇒ ***La transmission par SCOR est indispensable (que l'appareillage soit soumis à DAP ou non) pour permettre aux caisses ces contrôles dans de bonnes conditions.***

Rappel de l'exigence de recourir à des facturations sécurisées (avec carte vitale ou application vitale) pour toutes les facturations d'achats de fauteuils

03

COMMANDES CARTES

04

CONNEXION A AMELIPRO

05

PRÉSENTATION DU TÉLÉSERVICE

06

QUESTIONS